

Communiqué du 22 mai 2023 – Philippe SALMON, Maire de Bruz

SAS ACCUEIL BRUZ

Madame, Monsieur,

La préfecture d'Ille-et-Vilaine a décidé d'installer à Bruz un sas d'accueil pour des personnes venant de la Région Ile-de France, et plus particulièrement de Paris. Les personnes concernées sont des personnes qui vivent à la rue et pour lesquelles aucune solution de logement n'a été trouvée dans la capitale. Le gouvernement a donc décidé de déplacer ces populations dans les régions et veut créer des sas d'accueil pour dispatcher les personnes en région.

Ces sas seront prévus pour des personnes qui ne resteraient que trois semaines, dans l'attente d'un déplacement dans un des départements de la région, à tour de rôle. Il nous est dit que ces personnes rejoindraient alors des centres d'hébergement d'urgence (tous saturés actuellement). Pour ce qui concerne la Bretagne le seul et unique sas se situerait donc à Bruz et accueillerait 50 personnes maximum.

L'équipe municipale de Bruz a souhaité rencontrer la préfecture pour avoir plus de détails quant à cette implantation sur la commune et répondre à un certain nombre de questions :

D'abord concernant le choix du terrain : celui-ci appartient à la SNCF, donc à l'Etat, et se situe à la gare de Bruz, sous un pont automobile et jouxtant la voie ferrée Rennes-Redon-Nantes, ce qui à notre sens pose des problèmes de sécurité mais aussi des nuisances sonores pour ces personnes. Ce terrain est en outre un terrain pollué par des hydrocarbures et des métaux lourds, ce qui risque d'entraîner des problèmes de salubrité et de potentiels empoisonnements des résidents, en particulier des enfants, puisque des familles pourraient y être accueillies.

Le choix des personnes déplacées pose également un souci puisque celles-ci ne seraient pas forcément entraînées par choix pour faire partie du contingent des déplacés. Il est fort possible, d'après la préfecture que certaines d'entre elles aient un travail sur Paris et souhaiteraient y retourner, même si elles y vivent dans des conditions difficiles. Concernant les possibilités d'accueil après le passage en sas, la préfecture n'est pas à même de nous donner des garanties permettant de nous assurer que l'ensemble des personnes qui transitent par le sas de Bruz pourront bénéficier d'un accueil digne à leur sortie.

La préfecture nous assure que la ville n'aurait pas à intervenir dans l'accompagnement social des personnes qui seraient prises en charge par une association qui s'occuperait d'étudier les cas de chacune d'entre elles pour leur ouvrir leurs droits si possible. Or, nous avons appris qu'aucun

service de repas ne serait prévu et que chaque résident serait livré à lui-même pour trouver de quoi se nourrir, avec toutefois certaines aides potentielles mais avec des dossiers à ouvrir ce qui ne manquera pas de solliciter les services de la ville et de son CCAS en particulier. Les solutions évoquées comme le recours à l'épicerie sociale ou aux restos du cœur (ces derniers n'existent pas sur la commune) ne sont guère satisfaisantes au regard des grandes difficultés qu'ont ces structures à s'approvisionner en denrées alimentaires du fait de l'augmentation des tarifs et de la moindre générosité des donateurs en ces temps d'inflation galopante, et d'une demande accrue.

Nous sommes donc face à une situation que nous qualifions de très difficile et nous ne sommes pas favorables à l'installation d'un tel sas sur notre commune, dans ces conditions que nous jugeons indignes.

Loin de nous l'idée de ne pas favoriser l'accueil de personnes en grande précarité; nous le faisons déjà largement en réservant et entretenant 22 logements pour accueillir des migrants en attente de la régularisation de leur situation, des personnes sans-abris, etc. avec l'aide des associations locales, l'ARB en particulier. Nous dénonçons d'ailleurs le choix de l'État de mettre des moyens pour la création de sas transitoires plutôt que sur le développement de structures pérennes d'accueil et d'hébergement, qui manquent cruellement aujourd'hui.

La Bretagne a toujours été une terre d'accueil et elle le prouve sans cesse.

Nous estimons néanmoins que ce sas ne garantirait pas des conditions d'accueil dignes et nous demandons à la préfecture de revoir son organisation, dans la concertation, pour assurer de meilleures conditions d'accueil.

Pour les élus de la majorité Philippe SALMON, Maire de Bruz

Contacts: elus@ville-bruz.fr // 02 99 05 44 30